

Pour la réfection de la route 45

Résolution adoptée par la Chambre de commerce des Jeunes à sa dernière séance

Délégués au congrès

La Chambre de Commerce cadette a adopté la résolution suivante à sa dernière séance, tenue le 23 août:

A l'effet de demander au ministère de la Voirie de pourvoir à la réfection et au pavage de la route 45 entre La Sarre-Amos-Senneterre.

1.—ATTENDU que la nouvelle route Montréal-Mont-Laurier-Senneterre augmentera de beaucoup la circulation du public et du tourisme sur la route Provinciale No 45 La Sarre-Amos-Senneterre);

2.—ATTENDU que la dite route aurait besoin d'être amé-

liorée et refaite à plusieurs endroits de manière à y assurer une circulation plus sûre et plus rapide;

3.—ATTENDU que le pavage de la dite route serait une amélioration appréciable et très avantageuse pour les mêmes raisons mentionnées plus haut;

IL EST RESOLU et adopté sur proposition de M. Fernand Godbout, secondé par M. Bernard Cossette et Conrad Drouin, que copie de cette résolu-

tion soit transmise à l'honorable Ministre de la Voirie de cette Province, et que copie soit soumise pour endossement et adoption par la Fédération des Chambres de Commerce Junior, Abitibi-Témiscamingue, à leur prochain Congrès.

Claude BIGUE,
président
Paul-A. PERIGNY,
secrétaire

DELEGUES AU CONGRES

A la même séance, qui a eu lieu à la salle Drouin, la Chambre de Commerce des Jeunes a choisi M. Achille Lalonde comme délégué officiel et M. Claude Bigué comme délégué-conseiller pour le prochain congrès de la Fédération provinciale des Chambres de Commerce qui sera tenu aux Trois-Rivières le 31 août.

modestement. Mais pour cela on ne les oblige pas à renoncer à toutes les améliorations modernes. Des entreprises se font qui sont encore peut-être au stade d'expérience en vue de déterminer jusqu'à quel point il est pratique de mécaniser les travaux d'essouchage et de labour. Nous sommes des plus enthousiastes de ces entreprises. Tout marche dans le monde à un rythme accéléré; nous ne voyons pas pourquoi la réussite des colons ne serait pas aussi poussée plus rapidement.

Ceux qui ont dans le passé ouvert des terres un peu partout et qui vivent encore pour voir au travail ceux qui tentent aujourd'hui la même aventure, insistent à peu près toujours sur le temps précieux qu'il leur a fallu perdre à manoeuvrer les roches. Il n'est pas exagéré de dire que certaines terres ont été érochées au moins trois fois dans un siècle et sur toute leur étendue. Ce qui les frappe donc le plus lorsqu'il leur est donné de visiter nos colonies d'Abitibi, c'est qu'il n'y a là point de roches, qu'il y en a même en certains points une absence embarrassante lorsqu'il s'agit de faire les fondations des maisons, les pavés des étables. S'il est ailleurs des paroisses entières dont il est aujourd'hui permis de se demander s'il n'aurait pas mieux valu en laisser la royauté à la forêt, nous pouvons être au moins assurés que jamais on en pourra dire autant de l'Abitibi. En plein centre d'une région minière, je regardais l'an dernier, avec l'un de mes amis, une équipe d'hommes qui, à l'aide d'une puissante pelle mécanique, était à creuser un immense trou. On avait atteint une profondeur de 80 pieds au moins et l'on n'avait pas encore trouvé de cailloux. La pelle s'enfonçait toujours comme dans du beurre mou.

Dans le même temps et dans la même région, une compagnie qui aurait entrepris la construction d'un pont a vu retarder son travail considérablement parce qu'elle ne trouvait point de fond assez solide pour y jeter les piliers. Ceux qui ont dépensé toute leur vie dans une région rocheuse, voient là tout un avantage. Quand il faut, en effet, défricher cent acres de terre pour en avoir la valeur de cinquante qui soient cultivables, il y a bien la moitié de son labour qui est gaspillé.

Tel n'est point le cas dans l'Abitibi. Les quelques parties qui y sont incultes le demeureront toujours; inutile donc d'essayer à les mettre en culture puisqu'il s'agit là des caps solides qui surgissent à l'effleurement du sol ici et là. C'est d'ailleurs dans ces caps que l'on trouve ces principaux gisements miniers. Mais ils sont comme tranchés au couteau et tout de suite à côté on peut planter sa charrue à peu près n'importe où.

Une autre question souvent soulevée, c'est celle des gelées. On aurait tort de prétendre qu'il ne gèle jamais en Abitibi. Il arrive encore parfois une gelée malencontreuse qui vient retarder la végétation mais cette condition s'améliore rapidement et elle va disparaître tout à fait quand seront enlevées les causes qui l'amène. Depuis vingt-cinq ans à peine qu'est ouverte la région, déjà il gèle beaucoup moins. Les chiffres en record par la Division des Fermes Expérimentales accusent une amélioration constante dans la longueur de la saison de végétation. Il était au reste inévitable que les mauvaises années correspondent là-bas à celles que nous avons par toute la province. Mais, à chaque fois que les défrichés se font agrandir, que l'égouttement a enlevé l'excès d'eau dans une région, tout de suite le résultat a été encourageant. Autour de certains lacs où il gelait encore il y a une dizaine d'années, on peut cultiver aujourd'hui même les tomates et sans danger. Nos anciens pionniers auraient été heureux de résultats aussi rapides dans leur temps. Certains prétendent qu'une plaine aussi vaste ne saurait s'égoutter rapidement. Il faut bien s'entendre sur ce point. Il y a plaine et plaine. L'Abitibi est plutôt une région légèrement ondulée, coupée de cours d'eau nombreux. Si l'eau ne s'en va pas tout de suite et comme automatiquement dès que l'on fait un fossé, c'est que la nature spongieuse de la couche de mousse plus ou moins épaisse à la surface, retient le cours normal de l'eau. Le creusage de fossés plus nombreux dans les débuts est de nature à corriger cette condition et les brûlages feront le reste. Au reste, ces terres un peu basses, une fois défrichées, sont toujours les meilleures. Nous en avons des preuves. Par exemple, la vallée immédiate du St-Laurant, celle du St-Maurice et la région de St-Hyacinthe.

On pourrait encore reprocher à la région de ne pas produire de bois franc. Ce serait certes une récolte précieuse mais d'un autre côté, le bois ne pousse point sans faire souche et ceux qui ont défriché un lot dans les souches de bois franc seraient prêts à sacrifier une telle récolte pour jouir des avantages d'un défrichement plus rapide.

A l'occasion du même voyage, nous avons l'avantage de rencontrer le père d'un autre colon qui revenait de chez son fils. Celui-ci n'a jamais fait de terre; il a eu dans sa jeunesse l'avantage d'acheter pour du comptant une terre toute faite. Ce qui retarde son fils, d'après lui, de même qu'un certain nombre de ses voisins, c'est le manque d'animaux, chevaux et vaches. Cette lacune, nous

LA COLONISATION HIER ET AUJOURD'HUI

Témoignage d'un vieillard sur le sort des colons de l'Abitibi. — Progrès rapidement sensibles.

LE RETOUR AU SOL

M. C.-E. Couture, dont les communiqués et les commentaires sur le travail de colonisation qui s'accomplit dans le Québec sont toujours lus avec intérêt, a fait, le 24 du mois courant, une fort intéressante causerie, au poste radiophonique CKAC, sur le développement de l'Abitibi. Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient lire cette conférence à loisir. En voici le texte:

Mesdames, Messieurs,

Nous revenions d'Abitibi par une chaude après-midi de la semaine dernière, dans le train qui ramène du nord vers Québec. Il y avait déjà quelque temps que nous causions de choses et d'autres, que nous parlions de nos espoirs en l'avenir de l'Abitibi lorsque tout à coup un nouvel interlocuteur se mêla à notre conversation. C'était un vieillard encore solide, 72 ans, trapu, les sourcils en broussailles, un de ces vieux remplis d'une grande dignité qui vous dit encore: "J'allais soigner les cochons, sauf le respect que je vous dois".

Le père Baptiste revenait donc avec sa vieille, de faire une visite d'un bon mois chez ses deux fils et sa fille établis en Abitibi depuis une couple d'années. Sans aucun enthousiasme exagéré, en homme qui sait de quoi il parle, il nous disait tout son contentement de voir les siens rendus là-bas. Ce n'est certes pas le paradis, d'après lui, mais, quant à défricher un lot, pourquoi, disait-il, ne pas aller là-bas dans l'Abitibi, pour trouver de la terre

qu'il suffit de faire une fois. C'est alors qu'il nous disait: "Si j'avais seulement 20 ans plus jeune, je n'hésiterais pas à partir avec mes enfants pour les aider à faire de la terre neuve car, voyez-vous, le métier de colon, ça me connaît. Nos enfants sont dans les fleurs, au prix de nous autres quand nous avons ouvert nos lots à St-Prospère. Je suis parti avec mon frère, il y a 58 ans. Nous nous en allions à 45 milles des chemins de fer, tout près des lignes américaines. Nous avions chacun \$1.50 en poche, nos haches et nos hardes de corps. Les premières années, il gelait à toutes les semaines. Nous faisons du pain de seigle parce que nous n'avions pas autre chose et, bien des fois, nous avons été obligés de le manger à la cuillère. Quand les gens nous disent qu'il gèle souvent en Abitibi, cela ne peut pas nous surprendre. C'est toujours comme cela quand on ouvre une région. Aujourd'hui, chez-nous, tout cela est fini et nous récoltons tout ce que nous voulons sans misère. Les temps durs sont passés, mais il a fallu travailler, il a fallu être

courageux. Quand nos enfants sont partis pour l'Abitibi, je ne vous cache pas que je craignais un peu car je pensais qu'ils allaient à leur tour recommencer tout ce que nous avons fait nous-mêmes. Aujourd'hui je reviens et je n'aurai plus d'inquiétude sur leur sort. Dans une couple d'années, avec l'aide considérable qu'ils ont reçue, ils sont aussi avancés que nous l'étions dans notre temps après une quinzaine d'années d'ouvrage."

Cette conversation résume en peu de mots tout ce que l'on peut dire pour et contre notre grande région de colonisation de l'Abitibi. Qu'il y ait là de la misère ou plutôt du travail dur, ce n'est que normal puisque l'on doit acheter de ses efforts ce que d'autres plus fortunés peuvent acheter de leurs deniers.

Nos gouvernants donnent à peu près gratuitement une étendue de terre suffisante pour faire une bonne ferme; il ne reste qu'à préparer cette terre pour la faire produire. Il suffit qu'un groupe se donne la main pour défricher une bonne centaine de lots pour que l'on ait une paroisse. Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient voir nos colons aujourd'hui réduits aux mêmes moyens rudimentaires avec lesquels leurs prédécesseurs ont dû se tirer d'affaire. Les temps sont changés; toutes les classes de la société vivent mieux, profitent dans leur labour quotidien des inventions modernes qui sont venues alléger la tâche d'un chacun. Nos colons comme leurs devanciers, sont pauvres; comme eux, ils doivent donc vivre

**L'HON. COTE DONNE UN
AVERTISSEMENT
PUBLIC**

Montréal. — L'hon. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts du Québec, donne aujourd'hui, par l'entremise de l'Association forestière du Canada, un avertissement vigoureux sur la prévention des incendies en forêts, — comme suit:

"Les saisons d'été et d'automne constituent la période la plus dangereuse pour la propagation des incendies en forêt. Vous tous qui aimez à parcourir nos forêts pour y trouver un peu de repos et de tranquillité, tout en vous adonnant aux plaisirs de la pêche et de la chasse, vous

êtes-vous arrêtés quelques instants à songer au rôle important que joue la forêt dans votre économie nationale? Avez-vous songé aux conséquences d'un incendie résultant le plus souvent d'un acte imprudent?

"Rappelez-vous que les étendues de forêt, parfois très considérables, ravagées par l'incendie, privent certaines industries de leur matière première, forçant de ce fait, nombre de gens au chômage.

"Soyez donc prudents dans vos pérégrinations en forêt."

MARIAGE

Mardi, le 20 août, le mariage de Mlle Anne-Marie Lévesque, institutrice de Rivière-Ouelle, fille de M. et Mme Emile Lévesque avec M. Gérard Nadeau de cette paroisse.

AVIS

Une nouvelle loi provinciale oblige tous les chasseurs de notre province de se munir d'un permis de chasse dont le prix est de \$1.00 et plus, suivant la classe de gibier que nos Nemrods se proposent de chasser.

Ces permis sont en vente chez nos garde-chasse.

La nouvelle loi stipule qu'en 1940 la chasse à la perdrix grise et à la perdrix de savane n'est permise que du 21 septembre au 21 octobre inclusivement, alors que chaque personne n'aura le droit de tuer que 5 perdrix par jour.

Notes sociales

M. le docteur et Mme Saint-Pierre ainsi que leurs trois fillettes sont de retour d'une promenade de deux semaines à Montréal, Québec, Rivière-du-Loup et Bonaventure, dans la Gaspésie.

M. Ivanhoe Pinard, employé au Ministère de la Colonisation à Montréal, et Mme Pinard ont passé une semaine à Amos, les invités de M. Robert Duquette, I.C., et de Mme Duquette.

M. Victor Abran, notaire des Trois-Rivières et Mme Abran ont passé la fin de semaine en notre ville et sont descendus au Château Inn.

Mlle A. Tétrault, de Montréal, passe quelques jours à Amos, l'invité de M. et Mme Paul A. Tétrault.

Mlle Lorraine Gaboury, d'Ou-tremont (Montréal), passe quelques jours en notre ville l'invitée de Mlle Claude Duguay.

M. et Mme Alexandre Saint-Onge, leur fille, Mlle Isabelle, ainsi que Mme (Dr) Avila Sylvestre sont de retour d'un voyage à Halifax au cours duquel ils ont visité les principales villes des Provinces Maritimes.

M. David Gourd accompagné de son fils, M. l'abbé D. Gourd, ont fait un court voyage à Montréal, par la nouvelle route Senneterre-Mont-Laurier.

Me Eugène Drouin, de Val d'Or, était de passage en ville par affaires.

Aussi de passage à Amos en fin de semaine le Major R. Bourgault de la Mine Ecole.

Mort subite

M. Joseph Laganière, de Montréal, voyageur de commerce pour la maison Ludger Gravel et Fils, a été trouvé mort dans son lit, vendredi 23 août, dans une maison de pension de notre ville.

Arrivé depuis quelques jours à Amos, M. Laganière se sentit indisposé et consulta même un médecin sur son malaise général. Deux jours plus tard, on le trouva sans vie dans sa chambre. Les hommes de l'art diagnostiquèrent une syncope cardiaque.

Le corps remis à la maison J. B. Boutin, entrepreneurs de Pompes Funèbres d'Amos fut expédié le lendemain à Montréal.

M. Laganière laisse une femme et six enfants.

Un communiqué venant de Windsor, Ont., nous apprend que la compagnie Nash est à prendre des dispositions pour mettre sur le marché dès l'automne prochain une nouvelle voiture qu'elle pourra vendre au prix des voitures Ford, Chevrolet et Plymouth.

Le même communiqué ajoute que la nouvelle voiture Nash sera plus longue et plus large que les autres automobiles de la même catégorie.

MARIAGE

Le 22 août fut béni le mariage de Mlle Jeannette Fortin, fille de M. Philias Fortin, avec M. Donat Laflamme de La Sarre. Nos vœux de bonheur.

PROCHAIN MARIAGE

Le 5 septembre aura lieu le mariage de M. Albert Boisvert, fils de M. et Mme Léonidas Boisvert, de La Sarre, et de Mlle Louise McCarthy, fille de M. et de feu Mme G. C. McCarthy, de Springfield, Mass. La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, de Montréal.

**BÉBÉ
NE DEVRAIT PAS
VOUS FAIRE LEVER**

VOUS et votre bébé avez tous deux besoin de sommeil. Il y a, pour cela, un moyen sûr et facile. Mme B. de Winona, Ontario, vous le dit elle-même: "Toutes les nuits, aussitôt que nous nous couchions, bébé commençait à crier... les Tablettes Baby's Own ont changé tout cela. Quel soulagement!"

Ce ne sont pas des tablettes somnifères; elles ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante, mais elles assurent un sommeil salutaire en soulageant rapidement les maux des bébés.

Les Tablettes Baby's Own soulagent rapidement la plupart des petites maladies infantiles: troubles de la digestion, constipation, fièvre légère, diarrhée, dérangements d'estomac, coliques, légers crampes et rhumes. Essayez-les, 25 cents. Votre argent vous sera remboursé si elles ne sont pas efficaces.



Dans toutes les bases de T.S.F. érigées pour la Royal Air Force, les opérateurs se tiennent en communication avec des avions qui sont souvent à des milliers de milles.

**IL N'Y EN A PAS D'AUTRES
COMME LUI!!
LE PNEU CHAMPION
Firestone**



DEPUIS sa moindre corde jusqu'à sa nouvelle et sensationnelle semelle agrippante, tout est nouveau et différent dans cet incomparable et élégant pneu Champion Firestone! Il apporte toute une série nouvelle de garanties de sécurité et de long millage parce qu'il est le résultat d'un quart de siècle de recherches et d'expériences dans la fabrication des pneus de courses par les ingénieurs Firestone.

Voici quelques-uns des avantages à retirer avec les pneus Champion Firestone: la nouvelle semelle "Résistance-sécurité", traitée avec ce procédé nouveau et même perfectionné qu'est le gommage des cordes; 27% plus d'adhésion entre la carcasse et la semelle; 35% plus de protection contre les éclatements; une nouvelle et étonnante semelle, si efficace pour les arrêts instantanés, avec ses milliers d'angles effilés; une semelle, enfin, qui assure 11% plus de millage non-dérappant.

Aussi, ce pneu Champion Firestone est non seulement un triomphe pour ses fabricants, mais encore une valeur exceptionnelle — car, avec tous ces avantages additionnels, IL NE COÛTE PAS UN SOU PLUS CHER QUE TOUT AUTRE PNEU ORDINAIRE. Faites donc équiper votre auto avec ces pneus, dès aujourd'hui, chez votre marchand Firestone avoisinant.

**LES PNEUS FIRESTONE A PLUS
BAS PRIX!**
En plus de ce nouveau et sensationnel pneu Champion, les marchands Firestone ont trois autres pneus à plus bas prix. le "HIGH SPEED", le "STANDARD", le "SENTINEL".
Quel que soit le prix que vous désirez payer pour un pneu, allez chez votre marchand Firestone avoisinant, et voyez les subimes qu'il a à vous offrir pour vous aider à économiser de l'argent.



VOUS A L'ÉPREUVE SUR LES PISTES DE COURSE POUR VOTRE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE!

LA GAZETTE DU NORD

MONTREAL, VENDREDI, 30 AOUT 1940

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

IMPOSANTES FUNERAILLES DE Mme HUBERT MORASSE, MERE DU CHAPELAIN DE LA MINE-ECOLE

Un deuil cruel vient de frapper M. l'abbé J. A. Morasse, chapelain à la Mine Ecole et les membres de sa famille par le décès de sa mère, Mme veuve Hubert Morasse, décédée à Amos, le 19 août.

C'est à la résidence de l'un de ses fils, M. C. E. Morasse, photographe et propriétaire du Studio Morasse, que la regrettée défunte, née Délima Perron, s'est éteinte à l'âge de 71 ans et 17 jours.

Née à Saint-Gilbert, comté de Portneuf, Mme Morasse vint habiter l'Abitibi en 1918 avec son mari, décédé à Belcourt le 12 mars 1919. Elle passa plusieurs années au presbytère de son fils M. l'abbé Albert Morasse, à St-Félix de Dalquier, mais vint habiter Amos quand ce dernier fut nommé chapelain de la Mine Ecole en janvier dernier.

Lui survivent en outre de M. l'abbé Morasse et de notre concitoyen M. C. E. Morasse un autre fils, M. Adrien Morasse de Montauban et une fille (Rose-Aimée) Mme Antoine Verrault de St-Félix de Dalquier, aussi deux frères, MM. Narcisse Perron, de St-Marc des Carrières et Joseph Perron, de St-Rémi du Lac aux Sables.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale d'Amos, jeudi le 22 août au milieu d'un grand

concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Rosaire Lapointe reçut la dépouille mortelle sous le porche de la cathédrale. Etaient porteurs: MM. J. P. Martel, Conrad Drouin, J. R. Bail, J. O. Montpetit, Gaston Roberge et Georges Blais, tous membres du conseil des Chevaliers de Colomb d'Amos auquel appartient M. l'abbé Morasse. Portaient la bannière des Dames de Sainte-Anne: MM. J. P. Houde et Raoul Arcand suivis de Mmes Euchariste Tremblay, Philippe Bacon, J. E. Gosselin et J. E. Rouleau qui en tenaient les rubans.

Mgr J. O. V. Dudemaine, curé de la cathédrale chanta le service divin assisté de MM. les abbés Henri Paré et Joseph Paquin comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses furent dites par MM. les abbés Morasse, le fils de la défunte, Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, Gaspard Forest, curé de Val d'Or et R. Lanthier, curé de Béarn.

Sous la direction de M. Pierre Trudelle, maître de chapelle, la chorale d'Amos rendit la messe de Perosi avec prose de Fabre. Les solistes furent M. le shérif Bourbeau, M. André Laliberté (Sullivan), P. Julien Dumont, M. R. Bourdon (de Sullivan), M. Pierre Trudelle et M. Jos. Du-

guay. Mlle Marthe Drouin était à la console de l'orgue. A l'issue de l'office divin, MM. Pierre Trudelle et R. Bourdon chantèrent le "Crucifix" de Faure.

Au sanctuaire avaient pris place: MM. les abbés Jourdon, le R. P. C. E. Lesage, MM. les abbés A. Langlais, J. Michaud, F. Halde, le R. P. Jean-Baptiste, O.F.M., le R. P. L. Dufort, C.S.V. le R. P. Blais, MM. les abbés Chagnon, Marion, Morency, McDuff, Quenneville, Lapointe, Lévesque, Dubreuil (de Montréal), Blanchette, Plante, Lafrenière et les R. P. de Saint-Viateur.

Aux nombreux témoignages de sympathie offerts à M. l'abbé Morasse et aux membres de sa famille, la Gazette du Nord tient à joindre l'expression de ses plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

M. l'abbé J.-A. Morasse, MM. Adrien Morasse et C.-E. Morasse, M. et Mme Antoine Verrault remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Madame Hubert Morasse.

Télégrammes: Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Son Excellence Mgr Desmarais, Evêque d'Amos, les abbés Jean Bergeron, M.C., G. Forest, A. Marion, J. Morency, Monsieur C. E. Couture et personnel C.N.R., M. et Mme Tobie Lemay, Famille Henri Gauthier, M. Alphonse Hardy, du Ministère de la Colonisation, M. et Mme J. E. Ouilmet, Mlles Juliette Delisle et Diane Bourget, M. Conrad Bellefleur.

Offrandes de fleurs. — M. et Mme C. E. Massicotte.

Offrandes de messes. — Mgr Desmarais, Mgr Dudemaine, Rév. G. Forest, Père Lesage, C.S.V., Père Côté, C.S.V., R. Lévesque, R. Lapointe, H. Paré, Joseph Paquin, J. Bergeron, M. C., J. A. Langlais, l'hon. Hector Authier, M.P., M. et Mme Gustave Duguay, M. et Mme Antoine Verreault, un trentain, M. et Mme Israël Bourcier, les employés au Ministère de la Colonisation, M. et Mme Edmond Carrière, M. et Mme Edouard Paré, M. et Mme J. R. Bail, Dr et Mme E. Bourgault, Personnel de la Mine Ecole Provinciale, les Artisans Canadiens Français, Dames de Ste-Anne d'Amos, M. et Mme David Gourd, M. et Mme L. A. Ladouceur, M. et Mme Jos.

Saint-Onge, M. et Mme L. P. Massicotte, Famille J. Lafrenière, M. et Mme A. A. Drouin, M. et Mme Alfred Roy, M. et Mme D. Sévigny, famille Joseph Dudemaine, famille J. P. Houde, famille Joseph Plante, famille Israël Paquin, M. et Mme J. Desrosiers, M. et Mme W. Tessier, Mme C. Bazinet, M. Paul Dudemaine, M. Claude Bigué, M. Germain Bigué, M. R. Bazinet, M. H. Dudemaine, Mlle Eva Côté, G.M.G., Mlle Rose Côté, G.M.G., Mlle C. Bolduc, G.M.G., Mlle Gertie Séguin, G.M.G., Mlle Laurence St-Laurent, G. Béland, ptre, Famille J. A. Lagarrière, M. et Mme Jules Livernois, Milles Perreault, Rév. Gédéon Champagne.

Offrandes de sympathies et Bouquets spirituels. — Mgr Ulric Perron, Soeurs de la Charité de l'Hôpital Ste-Thérèse d'Amos, le personnel de la Ferme St-Viateur, les Soeurs de l'Assomption, Rév. J. A. Langlais, L'Assemblée générale Evêque Desmarais des C. de C., Conseil des Chevaliers de Colomb, Amos, M. J. O. Montpetit, G.C., l'abbé David Gourd, M. et Mme Fridolin Simard, Association des Dames Patronesses de l'Hôpital, M. et Mme J. E. Bégin, famille Nap. Saint-Laurent, famille A. Massy, famille Pierre Trudel, famille Auguste Saint-Amant, M. et Mme L. P. Jacob, famille Alfred Vézina, famille Arthur Baril, Rév. J. G. Bouillon, Léonidas Larocque, M. et Mme P. X. Cossette, Dr et Mme A. Sylvestre, Rév. J. F. Boisvert, M. et Mme J. Turnbull, M. et Mme Frank Blais Sr., M. et Mme Georges Blais, M. et Mme Denis Albert, M. et Mme Parfait Mayer, M. et Mme Etienne Dumont, M. Jean Joffre Gourd, Mlle Thérèse Bastien, Mme Philias Trudel, M. et Mme Arthur Renaud, famille J. T. Massicotte, famille Hector Tremblay, M. et Mme Théophile Delisle, M. et Mme Albert Grenier, M. et Mme R. Roux, M. et Mme Aldéo Forest, M. et Mme Elie Verreault, M. et Mme Ivanhoe Frigon, M. W. Z. Tousignant, M. Julien Dumont, M. Omer Léveillé, M. Clément Massicotte, M. J. Patenaude, M. Irénée Caron, Mlle Angéline Parent, Mlle Reine Naud, Garde C. Frenette, Mlle Juliana Bergeron, Mme N. Carbonneau, M. et Mme E. V. Carrier, M. et Mme Conrad Paquette, M. et Mme Gaston Roberge, Philippe Bacon, M. et Mme Thomas Albert, M. et Mme J. de V. Lafrance, Dr et Mme André Bigué, M. et Mme Paul

E. Lavoie, M. et Mme Luc Racicot, M. et Mme Hector Robitaille, M. et Mme E. Sicard, M. et Mme Gérard Magny, M. et Mme Bernard Cossette, M. et Mme Clément Bourcier, Dr et Mme Jos. Dion, M. et Mme Antonio Simard, M. et Mme Wilfrid Branchaud, M. et Mme Côme Lafrenière, M. et Mme Antonio Lafleur, M. et Mme P. A. Tétrault, M. et Mme L. A. Ladouceur, M. et Mme T. A. Lalonde, Dr et Mme J. O. A. Major, M. et Mme D. Jobidon, Dr et Mme E. Martel, M. et Mme Elie Verreault, Mme Edgar Breault, M. et Mme Louis Simard, M. et Mme Edmond Bryan, M. et Mme Th. Ls Simard, M. et Mme Lionel Parent, M. et Mme P. A. Gervais, M. Omer Robert, M. Sylvio Langlois, M. René Bigué, M. Yves Bigué, M. Maurice Carbonneau, Mlle Alice Désalliers, Mlle Marie-Paule Saint-Laurent, Mlle Corona Simard, Mme Roger Martel, M. et Mme Prosper Galarneau, famille Primat Cossette, famille Charbonneau, famille Thomas Collin, famille William Veillette, famille Onésime Larose, famille H. Larocque, famille Zénon Labrèche, famille O. Defoy, M. et Mme Téléphore Frenette, J. A. Bérubé, ptre, M. et Mme Jean Richard, M. et Mme Gilbert Leclerc, M. Etienne Laganière, Rév. Sr Ste-Fortunée, Rév. Sr M.-Emilien de Jésus, famille Lorenzo Carbonneau, famille Georges Martin, famille Albert Dudemaine.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA NOUVELLE ROUTE MONT-LAURIER-SENNETERRE

De grandes fêtes marqueront l'ouverture officielle de la route Montréal-Mont-Laurier-Senneterre, les 23, 24, 25 et 26 septembre prochain.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, et l'hon. Edgar Rochette, ministre des Mines, viendront en Abitibi à cette occasion et feront le parcours de la nouvelle route. Ils traverseront les comtés de Gatineau, d'Abitibi et de Témiscamingue au cours de ce voyage et seront les invités d'honneur de MM. J.-C. Nadon, Félix Allard et Paul Goulet, députés de ces trois comtés à la Législature provinciale.

Les distingués visiteurs, accompagnés de nombreux députés et de membres éminents de Chambre de Commerce et du Board of Trade de Montréal, d'Ottawa et de Hull, s'arrêteront à Maniwaki, Senneterre, Amos, Val d'Or et Rouyn, où ils seront reçus par les autorités municipales et les corps publics de ces différents endroits. Ils visiteront aussi les autres centres miniers.

Les grands quotidiens ont annoncé cette ouverture de la nouvelle route pour les 18, 19 et 20 septembre, mais nous apprenons de source autorisée que le voyage de MM. les ministres est remis à la semaine suivante.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FABLESSE COURBATURES

NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE

ÉPUISEMENT MANQUE D'APPETIT



PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

Tél. No 45 C. P. 99
Félix Allard
AVOCAT
Edifice de:
GERMAIN & LAFRANCE
Limitée
AMOS — QUE.

Paul d'Aragon

INGENIEUR CIVIL

Spécialité: MINES

Tél.: DEXter 8777

2335, rue Hampton, Montréal

DENTISTE

Dr FLORENT BACON

B.A., L.C.D.

Amos,

P. Qué.

ARPENTEUR

C.-M. DESCHENES

B. A.

Téléphone: 175

C. P. 264

AMOS

"La Gazette du Nord"

200 est, rue Notre-Dame,
MONTREAL
Contient "L'ARTISTE"
"LA GAZETTE DU NORD" est la
propriété de La Publicité Régionale
Inc., et est imprimée aux ateliers
400
Hébdomadaire Bureau, Français
Léon
Expédier toute correspondance à
l'adresse ci-haut.

CINEMA ROYAL - AMOS

1-2 SEPTEMBRE 1940

"EVERYTHING HAPPENS AT NIGHT"

avec

Sonja Henie, Ray Milland, Robert Cummings

3-4-5 SEPTEMBRE 1940

"ORAGE"

Charles Boyer, Michèle Morgan, Lisette Lanvin

6-7 SEPTEMBRE 1940

"FOUR FEATHERS"

avec

John Clements, Ralph Richardson, June Duprez, C.-Aubrey Smith

8-9 SEPTEMBRE 1940

"LILAC DOMINO"

avec

June Knight, Michael Bartlett

EN PROGRAMME DOUBLE

"THE WIFE OF GENERAL LING"

avec

Griffith Jones, Inkijinoff, Adrienne Renn, Alan Napier

LA SEMAINE AU CINEMA ROYAL

Le dimanche, 1er, et le lundi, 2 septembre: "Everything Happens At Night", avec Sonja Henie, Ray Milland et Robert Cummings.

Deux reporters poursuivent jusqu'en Suisse un réfugié politique accompagné de sa fille. Celle-ci, célèbre patineuse les intéresse autant que son père, le personnage politique qu'ils recherchent. Après plusieurs événements sportifs et patinages de fantaisie, le drame se dénoue à la satisfaction des deux reporters qui s'acquittent de leur mission, sans échapper toutefois au charme de la jeune fille...

Le mardi 3, le mercredi 4 et le jeudi 5 septembre: "Orage", avec Charles Boyer, Michèle Morgan et Lisette Lanvin.

Un gentilhomme de province se rend à Paris pour aider son beau-frère et doit à cet effet rencontrer une certaine Française. Cette rencontre lui sera fatale. Il s'éprend tellement de cette femme qu'il veut tout laisser, famille, affaires, etc., pour fuir avec elle. Un sentiment toutefois l'arrête: la jalousie. Ce malheureux en durera toutes les tortures du coeur tourmenté et connaîtra la tempête de l'amour. C'est "l'orage". Mais tous les orages prennent fin. Aussi est-il intéressant et passionnant de voir quel dénouement Bernstein,

l'auteur de ce drame, apporte à cette situation pathétique.

Le vendredi 6 et le samedi 7 septembre: "Four Feathers", avec John Clements, Ralph Richardson, June Duprez et C.-Aubrey Smith.

Ce film tout en couleurs d'Alexandre Borda est l'histoire d'un jeune homme qui déserte l'armée britannique et qui est traité de lâche par sa fiancée et par ses meilleurs amis. Plus tard il se reprend et accomplit des exploits si extraordinaires qu'il devient le héros de son temps. La scène se passe au cours d'une campagne de Kitchener au Soudan Egyptien.

Le dimanche 8 et le lundi 9 septembre: "Lilac Domino", avec June Knight et Michael Bartlett.

Comédie musicale dont l'action se déroule à Budapest au milieu de gais hussards et de jolies filles, dans une atmosphère de chansons, de fêtes et de réjouissances, au milieu de décors d'une grande richesse.

Aussi en programme double: "The Wife of General Ling", avec Griffith Jones, Inkijinoff, Adrienne Renn et Alan Napier.

Scènes de la guerre actuelle entre la Chine et le Japon. L'action tourne autour des opérations d'un grand personnage de la Chine qui pose à la plus grande respectabilité dans le but d'obtenir des armes qu'il distribuera aux bandits qu'il a à sa solde.

TRANSPORT FEMININ DE LA CROIX ROUGE

C'est un choix des plus judicieux que vient de faire la Société Canadienne de la Croix Rouge, section du Québec, en désignant Mme W. D. Chambers, une Montréalaise, au poste de Commandante du nouveau Service de Transport Féminin, rattaché au Comité de Service Volontaire des Femmes pour tout le Canada. Cette nomination, qui sera assurément bien vue partout, se distingue du fait que Mme Chambers est une femme de la province de Québec et la nouvelle en a été annoncée aujourd'hui à Montréal par la Croix Rouge.

Mme Chambers fut la première femme canadienne à décrocher la médaille militaire au cours du dernier grand conflit, pour services rendus en contribuant au transport des soldats blessés dans des endroits de tout repos, hors de portée des bombardements aériens.

Toutes femmes désirant s'inscrire comme postulantes dans ce Service de Transport doivent être âgées de plus de 18 ans; posséder un certificat de soins d'urgence de la "St. John Ambulance" et avoir suivi régulièrement l'un des cours approuvés en mécanique de moteur, avant d'être acceptées comme candidates. Cependant, à défaut de la possession de l'une de ces qualifications, on acceptera comme alternative une preuve à l'effet que la personne applicante aura acquis une expérience quelconque dans ce sens au cours de la dernière guerre.

Les postulantes doivent posséder au moins deux années d'expérience comme chauffeurs et détenir un permis de conduire pour l'année 1940. Elles doivent aussi subir un examen médical et produire des références émanant de deux personnes de haute réputation de leur localité avec leurs inscriptions.

La culture physique et les exercices de parade seront obligatoires et les membres devront porter l'uniforme désigné par leur commandante d'unité. L'uniforme consistera en une tunique et une jupe de serge, couleur khaki; et comportera une casquette à visière, une chemise et cravate khaki; de bas de coton, des chaussures brun Oxford à talons bas, des gants genre gantelet et un manteau à ceinture avec doublure détachable. Les membres devront assumer le coût de leurs propres uniformes et travailler sans rémunération.

Toutes inscriptions peuvent être effectuées par l'intermédiaire de n'importe quelle succursale de la Croix Rouge dans la province de Québec.

L'hon. juge Allard visite l'Abitibi

En 1913 et en 1914, il arrivait assez rarement de voir les ministres et officiers supérieurs de l'administration provinciale s'aventurer dans les terres incultes de l'Abitibi. Des photographies de l'époque nous montrent toutefois la figure bien connue du ministre de la Colonisation du temps, l'hon. M. Jules Allard, serrant la main aux premiers colons et déambulant par les clairières perdues dans la brousse abitibiennne. C'était l'époque où quelques hommes publics seulement avaient foi en l'avenir de notre région du nord-ouest du Québec. L'hon. M. Allard était l'un de ceux-là et son passage au ministère de la colonisation a démontré qu'avant d'être un juriste éminent, il était déjà un terrien convaincu, désireux de conquérir des terres nouvelles à sa province et à son pays.

La semaine dernière, l'hon. M. Allard a voulu profiter de l'ouverture de la nouvelle route pour venir revoir ce coin de pays auquel d'ailleurs il n'a pas cessé de s'intéresser depuis qu'il

a abandonné la vie publique pour devenir protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal.

Après un stage d'une journée à Amos, une visite à Makamik, LaSarre, Duparquet et Roquemare, a affermi chez le ministre de 1912 la conviction que ses rêves d'alors étaient loin d'être chimériques, et c'est avec une réelle satisfaction que cet éminent ouvrier de la première heure a assisté à la réalisation de ses prédictions même les plus optimistes.

La dernière visite de M. Allard en notre région datait de 1934. C'était donc pour lui toute une révélation en s'acheminant vers Amos, la veille, de traverser Val d'Or et Malartic qui il y a six ans n'étaient que quelques points perdus sur la carte géographique du Nord, complètement isolés du reste de l'Abitibi.

L'hon. M. Allard a fait le voyage accompagné des demoiselles Allard, ses filles, et a été à son passage l'hôte de son fils Me Félix Allard, député du comté à la Législature.

CHARLES BOYER

C'est au cinéma que Charles Boyer doit toute sa carrière de théâtre aussi bien que d'écran.

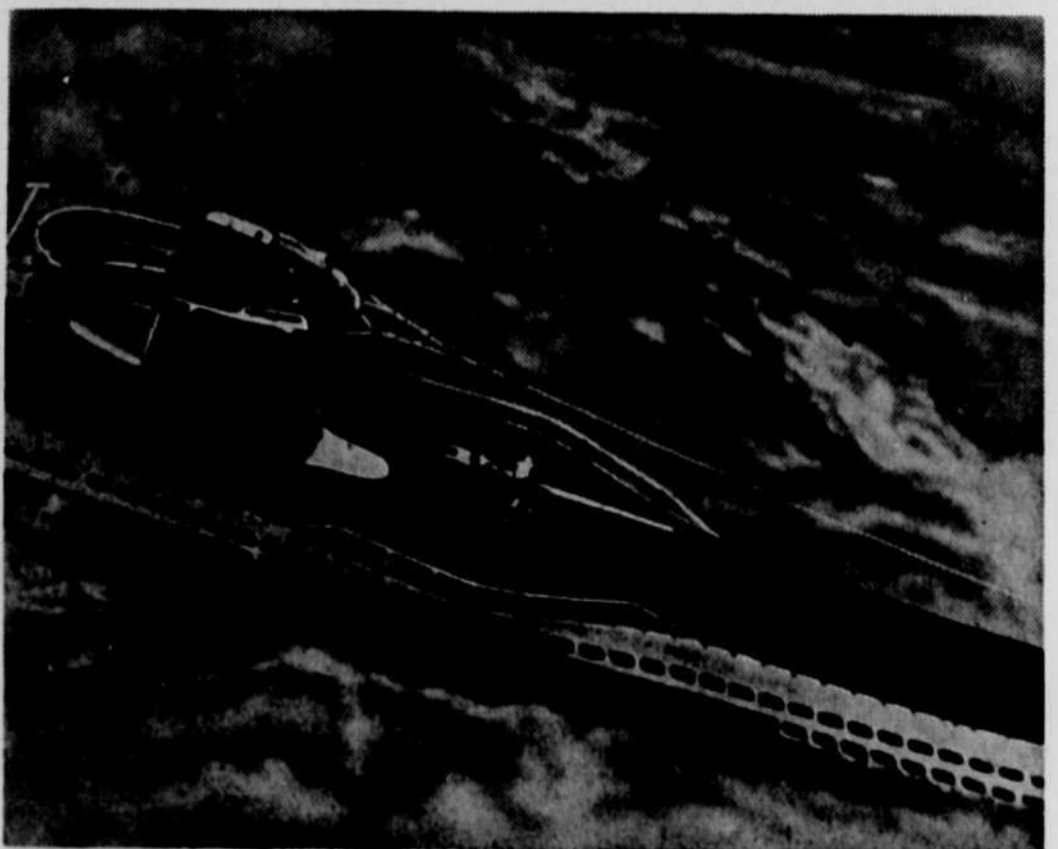
Raphaël Duflos, tournant un jour avec Léon Mathot et Huguette Ouflos le film "Travail", alla pour les extérieurs à Deczeville.

Le séjour dans cette cité minière et industrielle étant peu agréable, Duflos et sa femme allèrent loger à Figeac.

Charles Boyer alla trouver le sociétaire de la Comédie-Française et, ayant auditionné tout exprès pour lui dans une scène de tragédie classique, il eut la joie de s'entendre dire qu'il était étonnamment doué pour le théâtre.

C'est donc grâce au cinéma que Charles Boyer entra au Conservatoire dans la classe de Raphaël Duflos, où il eut pour camarades Pierre Blanchar, Rognoni et Ledoux.

(Suite à la page 8)



Quelques secondes après que cette photographie eut été prise, un bombardier de la "Royal Air Force" atteignit d'une bombe ce sous-marin allemand qui fut coulé immédiatement. L'autre photographie montre la tache d'huile qui prouve que le requin des mers a été touché à mort.

LA FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

Pâleur
Fatigue
Manque d'appétit
Fébrilité
Nervosité

Douleur de dos, de tête
Insémitisme
Pâtes douloureuses
Trembles intenses
Mauvaise humeur

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

© Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1576, rue St-Denis, Montréal



AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:

LAMONTAGNE & GANIM,

Senneterre, Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque accepté de dix pour cent de l'offre seront reçues aux bureaux de Lamarre, Lamarre & Inns, 19 est, rue St-Jacques, Montréal, jusqu'à jeudi, le 12 septembre, 1940, à midi, pour l'achat des biens suivants, en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous:

1.—Fonds de commerce suivant inventaire (Magasin Lamontagne & Ganim):

Marchandises sèches	1,720.08
Menus articles	381.03
Chaussures	612.66
Claques	326.93
Épiceries	952.96
Ferronnerie	603.92
	\$4,597.58

2.—Ameublement de magasin 346.00
 3.—Fonds de commerce suivant inventaire (Pharmacies Senneterre):

Remèdes patentés, articles de toilette	1,676.83
Laboratoire	455.77
Papeterie, jouets, etc.	514.64
	\$2,647.24

4.—Ameublement de magasin 741.25
 5.—Créances recevables 3,361.70
 6.—Bétail et roulant de ferme 1,200.00
 7.—Lot No 11 du bloc 14 du Village de Senneterre, construit d'un théâtre et opéré comme tel:

8.—Partie des lots 1B, 2B, du bloc 32 du Village de Senneterre, construit d'un hôtel (New Central), magasin et dépendances;
 9.—Les droits dans une vente à réméré sur le lot No 7 du bloc 35 du Village de Senneterre, construit d'une maison privée;

10.—Les droits dans une vente à réméré sur le lot No 14 du Rang 9 de la Paroisse de Senneterre, d'une superficie d'environ 98 acres dont environ 60 en culture;

11.—Le lot No 25 du Rang 7 de la Paroisse de Senneterre, d'une superficie d'environ 75 acres, dont environ 25 en culture, construit d'une grange;

12.—Le lot No 12 du bloc 34 du Village de Senneterre, construit d'une résidence privée et dépendances;
 13.—Lot de terre No 11 du Rang 9 de la Paroisse de Senneterre, d'une superficie d'environ 98 acres, dont environ 65 en culture;

14.—Partie des lots Nos 12 et 13 du Rang 8 de la Paroisse de Senneterre, d'une superficie d'environ 50 acres chacun, dont environ 20 acres sur chaque lot en culture, construit d'une grange, de 30 x 40 pieds;

15.—Lots vacants portant les Nos 3-4 et 5 du bloc 14 du Village de Senneterre;

16.—Lots de terre Nos 12 et 13 du Rang 9 de Senneterre, d'une superficie de 98 acres chacun, dont 60 acres en culture sur chaque lot, construit d'une maison privée, écurie et grange;

17.—Moteur, modèle 36 Diesel de 20 chevaux-vapeur 12.5 Kilowatt, 110 Volts, 60 cycles, (ce moteur servait de pouvoir électrique pour opérer le théâtre et fournir l'électricité à diverses maisons de commerce);

18.—Équipement de théâtre comprenant: 2 Morlite Reflectors, Arc Lamp, 110 Volts, Amp. 35, modèle J.; Cincinnati Recorder, Serial 384; Chaises de théâtre 248; Piano électrique "Rodolph Werltzeer", etc.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection, lundi et mardi, les 9 et 10 septembre, 1940. Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné:

Albert LAMARRE
 Syndic.

BUREAUX DE
 LAMARRE, LAMARRE & INNS,
 19 est, rue St-Jacques, Montréal.

NOTRE PROVINCE COMPTE 118,181 MOBILISABLES

Ottawa. — C'est le 9 octobre prochain que les premiers 30,000 jeunes gens de 21 ans seront mobilisés pour l'entraînement de trente jours dans les camps militaires spécialement aménagés à cette fin. Ces 30,000 hommes seront pris parmi les célibataires appelés sous les drapeaux par le ministre des services de guerre.

Le col. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, a aussi annoncé au cours d'une conférence de presse d'une heure heure qui a pris fin à midi, qu'au 15 décembre prochain, quatre divisions complètes du corps expéditionnaire de l'armée canadienne seraient sur pied et complètement équipées pour toutes fins pratiques. La troisième division est à parfaire son entraînement pour le moment, dans des camps des provinces maritimes.

Les exercices d'artillerie vont même commencer sous peu sur la côte du Nouveau-Brunswick.

Les mobilisables dans Québec et l'Ontario

(Alors que l'on a presque terminé la compilation des résultats de 83 districts d'inscription à travers le pays, un communiqué de l'hon. J.-G. Gardiner nous apprend au moment de mettre sous presse que l'on trouve dans la province de Québec 118,181 mobilisables de 19 à 45 ans, contre 147,057 dans la province d'Ontario. On n'a fini à date la compilation que de 23 comtés québécois contre 44 comtés ontariens.)

Le ministre de la Défense nationale nous a encore déclaré que d'ici peu le Canada aurait un corps d'armée complet en Grande-Bretagne. Puis, il insista sur le fait que les troupes du Dominion actuellement outre-mer ne sont pas seulement à l'entraînement mais participaient activement à la "bataille

d'Angleterre" qui se livre actuellement sur les côtes du Royaume-Uni.

"Les régiments du Dominion, dit-il, ont commencé à monter la garde de la côte de la Manche."

La production des chars d'assaut

Afin de hâter la production des chars d'assaut au Canada, le gouvernement a aussi formé une commission de chars d'assaut, composée d'officiers et d'experts tant de la défense nationale que des munitions et des approvisionnements. De plus, des techniciens britanniques et français actuellement à Ottawa, font partie de ce comité. Il est fort possible toutefois que si les usines anadiennes de véhicules motorisés de combat peuvent produire plus rapidement que les abriques américaines, l'Angleterre transfère au Canada une partie des commandes de chars d'assaut qu'elle a déjà données outre-frontière.

De plus, pour assurer la coordination et éventuellement la réorganisation de nos bases côtières militaires, navales et aériennes en conformité avec le plan commun de défense canado-américain actuellement en cours d'élaboration, l'un de nos ministres de guerre — soit le colonel l'hon. J.-L. Ralston lui-même ou encore l'hon. C.-G. Power, ministre de l'aviation — ira sous peu sur la côte du Pacifique inspecter nos fortifications, nos aérodromes et nos stations navales.

Rapport complet sur l'état de nos ouvrages de défense

A une question qu'on lui posait, le col. l'hon. M. Ralston, a répondu que le major Power a déjà soumis un rapport sur l'inspection qu'il vient de terminer à Terre-Neuve et sur la côte de l'Atlantique en compagnie de membres de l'état-major de l'armée et de l'aviation. Le ministre

de l'aviation — tel que nous l'avions pronostiqué, il y a quelque temps — présentera toutefois au conseil de guerre du cabinet un rapport complet sur l'état de nos ouvrages de défense de la côte de l'Atlantique et du golfe ainsi que de l'île de Terre-Neuve où le Canada sera appelé à monter la garde de concert avec les Etats-Unis et l'Angleterre.

Au cours de la conférence de presse, le ministre de la Défense nationale donna une preuve palpable du fait que les troupiers de la première division participent réellement aux opérations militaires outre-mer quand il annonça que la démobilisation de nombre de soldats rendus invalides par la maladie ou même des blessures est déjà commencée. A nos "poilus de la deuxième grande guerre on donnera à leur retour au Canada des emplois civils identiques à ceux qu'ont obtenus les anciens combattants de 1914-1918.

Un comité de la Défense nationale et un comité des pensions travaillent de concert à la réhabilitation dans la vie civile des anciens combattants de la présente guerre.

Appel en faveur de l'Oeuvre de l'Aide Diocésaine aux Colons

Cette oeuvre diocésaine se poursuivra en septembre en vue de compléter la quantité de vêtements, lingerie etc., nécessaire aux enfants de nos colonies surtout à cette époque de la réouverture des classes. Une enquête faite par notre Unité Sanitaire révèle que le besoin s'affirme urgent de ces objets de première nécessité dans toutes nos colonies. Il nous faut donc redoubler d'ardeur pour mener cette oeuvre à bonne fin. Les 200 articles de vêtements et lingerie généreusement fabriqués au cours du mois d'août par nos dames et jeunes filles ne suffisent pas encore à rencontrer tous les besoins.

De plus à la veille des "grands ménages" de l'automne, faisons un inventaire de nos armoires et garde-robes. Nous y trouverons une foule de choses mises de côté, parce que nos enfants ont grandi, mais qui peuvent être excessivement utiles encore. tels que vêtements chauds pour enfants, chaussures, caoutchoucs, chapeaux etc.

A notre local, situé dans l'Edifice Drouin et ouvert tous les mercredis de 2 h. 30 à 5 h. p.m., nous accueillerons avec reconnaissance vos dons généreux et en organiserons la distribution. Nous vous remercions à l'avance.

L'Oeuvre de l'Aide Diocésaine aux Colons.

La section d'Amos de la Croix Rouge

LA SECTION D'AMOS DE LA Croix Rouge occuperont désormais un local situé dans l'Edifice A. A. Drouin. L'activité reprendra sous peu. Le Comité a reçu beaucoup de matériel destiné à alimenter les mains expertes qui se dévouent à la couture.

Durant le mois d'août, le comité du tricot a continué à faire un magnifique travail, sous la direction de Mlle Blanche Vailancourt, de Mme Conrad Drouin et de Mlle Monette Bois-sinot. Il a ainsi contribué à la confection de 45 chandails, 18 écharpes et 12 paires de bas exécutés à la perfection.

Nous invitons toutes les dames et jeunes filles d'Amos à devenir membres actives de cette société humanitaires. Nous avons le devoir d'aider nos soldats en faisant généreusement notre part de ce travail qui nous est confié durant ces jours de guerre.

Il nous fait plaisir de communiquer à tous nos membres que le Bureau Chef de la Croix Rouge nous a adressé de sincères félicitations pour le travail si bien et si généreusement exécuté par les dames et jeunes filles de notre section.

A ces félicitations nous tenons à ajouter les remerciements du Comité local pour la belle coopération que nous avons reçues de toutes.

La Présidente.

**MINISTRE DES MINES
 Province de Québec
 SOUMISSION**

Le Ministre des Mines demande des soumissions pour une section de quinze milles de longueur de la route reliant Senneterre au Lac Madeleine, cette section ayant son point de départ à l'extrémité du chemin de colonisation situé sur le rang V, du canton de Montguy.

Les soumissions devront être adressées au Directeur du Service des Mines, à l'hôtel du gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, le 4 septembre 1940. Elles devront porter sur l'enveloppe la désignation "soumission".

Ne seront admis à soumissionner que les personnes ou compagnies qui ont exécuté des travaux de voirie pour le gouvernement de la province avant le 1er janvier 1940. Toutefois, le Ministre se réserve le droit de décider qui pourra être admis à soumissionner. Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Directeur du Service des Mines,
 A. O. DUFRESNE
 QUÉBEC, le 29 août 1940.

LA FIN D'UN SOUS-MARIN



Photo prise du bombardier anglais qui coula un sous-marin. A la surface de la mer se répand l'huile du submersible, preuve de sa fin prochaine. Le pilote anglais qui remporta cette victoire sur l'ennemi a pris la photo.

Extrait de la Gazette du Canada — 10 août 1940
**LA PROVIDENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
 CONTRE L'INCENDIE, DE PARIS, FRANCE**

AVIS est par les présentes donné que La Providence, Compagnie d'Assurance contre l'Incendie, de Paris, France, ayant réassuré ses risques d'assurance au Canada dans la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, de Saint-Hyacinthe, qui est enregistrée en vertu de la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932 — telle qu'amendée, fera une demande au Ministre des Finances pour obtenir, le dix-huitième jour de novembre 1940 — la remise des garanties déposées chez le Ministre des Finances, et que tout assuré canadien s'opposant à telle remise devra signifier son objection à cette remise au Ministre des Finances, Ottawa, Ontario, le ou avant ladite date.

J.-H. LUSSIER,
 Directeur particulier pour le Canada.
 Daté à Montréal, P.Q., ce dixième jour du mois d'août 1940.

Feu Mme Georges Bouchard

L'une de nos familles les plus estimées d'Amos vient d'être plongée dans un deuil cruel par le décès de Mme Georges Bouchard, épouse du gérant local du magasin de la Commission des Liqueurs de Québec.

Madame Bouchard, née Maria Therrien, s'est éteinte à la résidence de son mari, le samedi 18 août, à l'âge de 44 ans et 4 mois. En outre de son mari, elle laisse trois filles, Mlles Georgette, Gracia et Germaine, et trois fils, MM. Gilbert, Germain et Gaston Bouchard.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 20 août à 9 h. du matin, à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, le cortège funèbre fut reçu à la cathédrale par M. l'abbé R. Lévesque qui fit la levée du corps. Étaient porteur: MM. T.-Ls, Ant. et Jos. Simard, P. Villemure, F. Lafrenière et R. Martin. Portaient la bannière des Dames de Ste-Anne, MM. J.-B. Gamache et J.-E. Gosselin, suivis des dignitaires de cette association pieuse qui en tenaient les rubans, Mesdames: J.-B. Gamache, Ant. Simard, Ths-Ls Simard et A. Bourgeois.

Mgr J.-O.-V. Dudemaine, P. D., curé de la cathédrale chanta le service divin assisté de MM. les abbés Lévesque et Plante comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction de M. Pierre Trudelle, maître de chapelle, la chorale d'Amos rendit la messe

de Requiem, de Fabre. Les solistes furent, MM. P. Trudelle, Dr J.-E. Simard, N. Boissinot, A. Bouchard et Jos. Duguay. Mlle J. Simard était à la console de l'orgue.

Aux nombreux témoignages de sympathie offerts déjà à cette famille éprouvée, la Gazette du Nord tient à joindre l'expression de ses plus sincères condoléances.

OFFRANDES DE MESSES

Les Artisans Canadiens Français, M. et Mme Edmond Carrière, Les Dames de Ste-Anne, La chorale des Enfants de Marie, M. l'abbé R. Lapointe, M. et Mme L.-A. Ladouceur, MM. Bruno Nault, M. et Mme Alfred Roy, M. et Mme Fridolin Simard, Les employés de la Commission des Liqueurs, Mme Arthur Therrien, M. et Mme A.-A. Drouin, M. et Mme Laval Goulet, M. W.-B. Tousignant, Mme C. Frenette,

TRIBUTS FLORAUX

M. et Mme Gustave Duguay, M. et Mme A. Simard, M. et Mme T.-L. Simard, M. et Mme R. Martin, Les Dames de Ste-Anne.

MESSAGES DE SYMPATHIES

M. R. Depeyre, Québec; M. Jos. Ferland, Québec; M. Gérard Lavoie, Québec; M. Alphonse Therrien, Montréal; M. Onésime Pesant, Québec.

BOUQUETS SPIRITUELS

La famille V. Defoy, M. C. Frenette, M. et Mme Roma Martin, M. et Mme Aldolphe Matte, Mlle Ida Gélinas, M. et Mme Pierre Rochette, M. et Mme Philiis Villeneuve, M. W.-B. Tousignant.

SYMPATHIES

M. Hector Authier, M. P.; M. Félix Allard, M. P. P.; Mme Frank Ash, M. et Mme Raoul Arcand, M. et Mme Wenceslas Bouchard, M. et Mme Florent Bourcier, M. et Mme André Bigué, la famille L. Blain, Mme Philippe Bacon, M. et Mme Wilfrid Branchaud, M. et Mme R. Bail, M. J.-B. Boutin, M. et Mme Clément Bourcier, M. Claude Bigué, M. et Mme Hubert Boivin, la famille J.-E. Bacon, la famille Arthur Baril, M. et Mme Jean-Louis Brousseau, M. et Mme Georges Bernier, M. et Mme Frank Blais, Sr., M. et Mme Israël Bourcier, La famille Joseph Beaupré, Mlle Blanche Boudreault, M. et Mme Donat Cossette, la famille Thomas Collin, la famille Médéric Cossette, la famille Primat Cossette, la famille F.-X. Cossette, Croteau et Frères, M. et Mme Henri Drouin, M. et Mme Conrad Drouin, M. et Mme V. Desroberts, M. et Mme Ulric Dumont, la famille J.-O. Charbonneau, M. et Mme Jos. Dion, M. et Mme Georges Dufour, Mlle Gaëtane Desroberts, M. Jacques Dumont, M. et Mme

Etienne Dumont, M. et Mme E. Guimond, M. et Mme Ivanhoe Frigon, M. F.-J. Guérin, M. et Mme Maurice Gariépy, M. Fernand Godbout, M. et Mme E. Grenier, M. et Mme David Gourd, M. l'abbé Gourd, M. et Mme Jos. Gagnon, M. Jean-Joffre Gourd, M. et Mme Raymond Grenon, M. et Mme Pierre Gervais, M. Hector Godbout, la famille J.-P. Houde, M. et Mme Lucippe Hivon, Mme Nérée Jacob, M. et Mme F. Lafrenière, la famille Onésime Larose, M. et Mme Antonio Lafleur, M. et Mme T.-A. Lalonde, M. et Mme Côte Lafrenière, M. et Mme J.-E. Montambault, M. J.-O. Montpetit, M. et Mme J.-O. Major, Mme A. Cinq-Mars, M. et Mme Gérard Magny, la famille Horace Moffette, M. et Mme Parfait Mayer, la famille J.-L. Massicotte, la famille Ulric Nault, M. et Mme Conrad Paquette, M. et Mme Gaston Roberge, M. et Mme R. Rioux, M. et Mme A. Sylvestre, M. et Mme O. Savard, Mlle Corona Simard, M. et Mme T.-L. Simard, M. et Mme A. Simard, Dr E. Simard, M. et Mme Paul-Auguste Tétreault, M. Roger Villemure, M. et Mme G.-A. Trempe, la famille J.-W. Vaillancourt, la famille Aurèle Richer, l'Association des Dames Patronnesses, les directeurs du Club Libéral d'Amos.

En travaillant pour vous, travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

AGENTS VENDEURS

DEMANDES

Bon Territoire Rawleigh vacant aux alentours. Un homme travailleur peut gagner un revenu supérieur à la moyenne. Ventes bien meilleures cette année. Ligne complète de nécessités domestiques établie il y a 50 ans. Permanent. Pas d'expérience requise. Ecrivez Rawleigh, Dépt. ML491-Q-C.

Pourquoi travailler pour un autre ?

COMMERCE indépendant bien établi est offert à homme ou femme de 30 ans ou plus. Doit avoir bonne apparence et jouir d'une excellente réputation, être disposé à travailler 8 heures par jour pour desservir excellent parcours. Auto non nécessaire mais utile. Ecrivez immédiatement au Département Q-A-2, 2177, rue Masson, Montréal, P. Q."

Prix réduits dans les trains pour l'EXPOSITION de QUÉBEC

D'AMOS

\$13.00

EN VOITURES ORDINAIRES

\$14.95

EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

*Supplément pour la couchette ou le wagon-salon

ALLER: DU 30 AOÛT AU 7 SEPT. RETOUR: JUSQU'AU 10 SEPT.

CANADIAN NATIONAL



CETTE ORGE À MALT QUE NOUS AVONS VENDUE AUX BRASSERIES A PAYÉ POUR LES DEUX CHEVAUX QUE NOUS AVONS ACHETÉS

\$12,000,000 est une grosse somme d'argent! C'est le montant que les brasseries canadiennes paient chaque année pour le houblon et l'orge qu'elles achètent des cultivateurs.



SOBRE EN TOUT - LA BIÈRE ME SUFFIT

Pendant cinq ans

Lors du Congrès régional de l'U.C.C. tenu à La Ferme en Abitibi, le 15 août, les autorités de La Ferme-Ecole ont dévoilé une largesse que l'on vient de leur faire. Le gouvernement provincial a en effet décidé d'accorder à l'institution une subvention de \$8,000 pendant cinq ans. Il va sans dire que ce don a été reçu avec grand plaisir et que son opportunité ne saurait faire de doute.

Depuis quelques années on se dévoue à La Ferme avec des moyens de fortune à mettre sur pied une entreprise intéressante et surtout utile à la région. Les Clercs ont repris là-bas l'oeuvre depuis quelque temps abandonnée de la Ferme Expérimentale Fédérale. Non contents cependant de cultiver à leur profit les champs défrichés par d'autres, ils ont voulu reprendre là leur oeuvre d'éducateurs de la jeunesse, et, depuis une couple d'années déjà, ils reçoivent chez eux des élèves venus d'un peu partout dans l'Abitibi. Les premiers à s'inscrire ont déjà terminé leurs études et sont repartis répandre dans leur milieu respectif l'enseignement reçu à l'école. Tous, comme fils de colons, bénéficient d'un octroi individuel de nos gouvernements qui payent une bonne partie de la pension.

L'oeuvre à faire dans ce domaine est fort opportune. Les moyens actuels de La Ferme ne permettaient cependant pas de lui donner toute l'ampleur nécessaire pour faire face aux besoins de la région. Ils ont été jusqu'à présent forcés de n'accepter à la fois qu'un seul élève de chaque colonie. Les directeurs de l'école se réjouissent donc à la pensée de pouvoir distribuer avec plus de largesse l'enseignement agricole, grâce aux \$8,000 qu'ils vont recevoir pendant cinq ans et qui vont leur permettre d'agrandir leurs édifices et surtout de se procurer un minimum de matériel indispensable à l'enseignement agricole. Il se peut même qu'avant longtemps ils inaugurent là-bas leur oeuvre de prédilection, l'orphelinat agricole, tel qu'ils le dirigent déjà à plusieurs autres endroits de la province et de l'extérieur.

La population toute entière de l'Abitibi s'est réjouie à l'annonce de cette nouvelle. Nos gens, là-bas, sont remplis du désir de réussir dans leur entreprise. Ils savent cependant que leur région présente des exigences particulières par suite de la nature de son sol et de son climat. Ils ont confiance dans la force de la jeunesse et comprennent que cette force sera doublée par une instruction appropriée. Nous n'avons point de doute qu'une aide aussi substantielle, utilisée comme elle le sera, va rendre à la région un service

Le 8 septembre, jour de prières nationales dans tout le pays

Sa Majesté le roi a manifesté le désir que le dimanche 8 septembre, étant le premier dimanche de l'anniversaire de la déclaration de la guerre, soit observé dans le Royaume-Uni comme jour de prières nationales. Le gouvernement de Sa Majesté au Canada croit que les Canadiens voudront s'associer avec le peuple du Royaume-Uni à une telle pensée. Le gouvernement du Canada prie donc le clergé de toutes les dénominations religieuses du Canada de faire en sorte que le dimanche 8 septembre soit observé par leurs congrégations comme jour de prières nationales.

LISEZ

LA GAZETTE DU NORD

important et nous ne pouvons que louer nos autorités d'avoir bien voulu donner cette preuve de leur sollicitude à l'endroit de nos colons.

C.-E. COUTURE.

Supérieur en qualité

THÉ "SALADA"

Echos de Ste-Anne-de-Roquemaure

Vendredi, 16 août, Son Eminence le cardinal arriva à Roquemaure. Le Primat de l'Eglise canadienne était accompagné de M. l'abbé Lucien Savard, chancelier du diocèse d'Amos, de Mgr Aug. Boulet, P.D., de M. l'abbé Paul Nicole, secrétaire de Son Eminence, de M. le commandeur Marcellin Pettigrew, gentilhomme de Son Eminence, de M. Armand Corriveau, camérier de Son Eminence. Notre curé, M. l'abbé Emile Couture, avait lancé une pressante invitation à tous ses paroissiens, hommes, femmes, enfants, à se réunir à 7 h. 30 près de l'église pour le passage de notre Eminentissime Cardinal. Une foule nombreuse était heureuse de présenter un témoignage de respect et d'attachement à l'Eglise et à ses dignes représentants. Le Cardinal causa aimablement avec nos enfants qui avaient tant hâte de le voir puis il entra au presbytère, où il reçut les hommages de notre bon curé.

De là à l'église escorté du clergé où Son Eminence offrit le saint sacrifice de la messe à 8 h. précises. Tous les paroissiens prirent place dans le temple religieux.

Au cours de la cérémonie imposante un magnifique programme de chant fut très bien rendu par la chorale paroissiale sous l'habile direction de M. André Verret, maître de chapelle. Immédiatement après le saint sacrifice de la messe, M. le curé E. Couture se fit l'interprète des fidèles et exprima en des termes choisis à Son Eminence la joie de la population de Roquemaure de recevoir au milieu d'elle la première visite d'un Cardinal venant apporter son encouragement aux vaillants pionniers après avoir noté que son aimable condescendance incitait chez ses paroissiens des sentiments de reconnaissance envers l'illustre visiteur. Il fit un bref historique de la paroisse de Sainte-Anne de Roquemaure.

Le Prince de l'Eglise prit immédiatement la parole dans une allocution tout à fait familière et sympathique. La parole souple variée, chaude et enthousiaste de Son Eminence a su émouvoir les fidèles. D'abord, il

manifesta sa joie vive de se trouver dans la belle paroisse de Sainte-Anne de Roquemaure qu'il désirait voir depuis longtemps. Ayant fait allusion à la belle organisation civile et religieuse de la paroisse, Son Eminence soumit que Sainte-Anne de Roquemaure devait cet épanouissement de la paroisse à son curé si dévoué travaillant avec tant d'ardeur au développement de celle-ci et aux braves colons qui n'ont pas craint d'affronter de grands sacrifices pour venir tailler leur habitation dans le Nord de notre chère province, quittant parents et amis qui leur étaient pourtant bien chers. En sa qualité d'évêque, d'archevêque et de Cardinal, Son Eminence donna de bons conseils aux parents et aux enfants. Voilà un bien court résumé de la belle allocution de Son Eminence. Malgré la noble mission qui multiplie son dévouement, Son Eminence nous a donné l'espoir de le revoir encore à Sainte-Anne de Roquemaure. Au sortir de l'église les enfants reçurent des médailles de scapulaire de Son Eminence. Ensuite il en remit un certain nombre au curé afin que celui-ci puisse les distribuer aux adultes. C'est ainsi que notre bien-aimé Cardinal a passé à Sainte-Anne en dispensant ses encouragements, semant la joie de vivre.

Bien longtemps nous nous rappellerons la faveur de cette visite distinguée et nous en conserverons dans nos coeurs un exquis souvenir.

Hotel Godard

EAU COURANTE

Matelas à ressorts internes

Annonciation

Via Mt-Laurier

ST. ANSELM'S College, Rawdon

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

pour les élèves qui ont une bonne connaissance française

ENTREE LE 4 SEPTEMBRE

DIRECTEUR: FRERE J.-S. LAVOIE, c.s.v.

"CETTE BIÈRE EST TOUJOURS AUSSI BONNE, HEIN, MON VIEUX?"

"À QUI LE DIS-TU! IL N'Y EN A PAS DE MEILLEURE!"

Dow

LA BIÈRE DE BON GOÛT

150e Anniversaire * Wm. Dow & Co. * 1790-1940

La police commence à rechercher ceux qui ne sont pas inscrits

Ottawa. — Le procureur général de chaque province vient d'être prié de donner des instructions à la police provinciale, dans chaque province, d'entreprendre immédiatement une campagne intensive en vue de dépister les personnes qui ne sont pas enregistrées.

Le ministère des services nationaux de guerre a également prié les procureurs généraux d'émettre de semblables instructions à toutes les forces constabulaires municipales.

On a demandé, en particulier, que les policiers de la circulation exigent la production des certificats d'enregistrement.

De son côté, la gendarmerie royale du Canada entreprend une campagne dans le même but.

Charles Boyer

(Suite de la page 4)

Charles Boyer avait le don du théâtre. Il avait aussi un physique excellent, un masque expressif, aux yeux ardents, à la bouche mobile, et par-dessus tout une voix extraordinairement riche, chaude et nuancée.

Pendant ses classes au Conservatoire, Charles Boyer joua au pied levé un rôle important dans "Aux Jardins de Murcie", où il remplaça un acteur malade. Gémier le remarqua et lui confia dans "La Grande Pastorale", qu'il monta peu après au Cirque d'Hiver, le rôle du berger aveugle Ramsès.

Au Théâtre Antoine, toujours aux côtés de Gémier, il crée la pièce tirée par Benno Vigny du roman de Benoit: "Koenigsmark", et incarne le lieutenant Hagen.

Ensuite, ce fut "La Cigale ayant aimé", de Lucien Népoty, puis le rôle d'Hirata dans "La Bataille", de Farrère et Frondaie, aux côtés de Gémier dans celui du marquis Yorisaka.

C'est à cette époque que Mar-

cel Achard, alors modeste rédacteur de la rubrique des spectacles dans un quotidien du soir aujourd'hui disparu, écrivait de Charles Boyer: "C'est un jeune premier qui a toujours quarante de fièvre".

Tout comme son camarade Jean Murat, Charles Boyer est méridional, méridional du Sud-Ouest.

Son père, industriel aisé, s'occupait de la vente de machines agricoles. Fils unique, le jeune Charles passa toute une jeunesse paisible et heureuse dans cette pittoresque cité.

Charles commençait ses études au collège Champillon, situé tout en haut de la ville, quand son père mourut prématurément.

Très bon élève, Charles était à la tête de sa classe et avait déjà un goût prononcé pour le théâtre.

Doué d'une mémoire prodigieuse, il composait et montait de petites pièces qu'il jouait avec quelques camarades dans son grenier aménagé en théâtre.

Au début de la guerre, Charles eut encore l'occasion de jouer assez souvent au cours des petits spectacles de bienfaisance organisés pour distraire les blessés et alimenter la caisse de l'hôpital.

En 1916, au cours d'un bref séjour à Paris, Charles Boyer eut l'occasion d'applaudir Lucien Guitry qui reprenait alors un de ses grands succès: Samson, de Bernstein. On dit qu'il revint dix soirs de suite et qu'il partit de la capitale, bien décidé à devenir, lui aussi, artiste dramatique.

En attendant, Mme Boyer voulait que son fils continuât ses études et préparât la licence de philosophie, après avoir passé son baccalauréat.

Charles s'y résigna, sans toutefois désespérer de l'avenir. En 1918, il entra enfin au Conservatoire, puis de là commençait sa magnifique carrière.

La colonisation..

(Suite de la page 1)

l'avons nous-mêmes maintes fois constatée et déplorée. Si l'absence d'animaux est plus visible en Abitibi qu'ailleurs, c'est peut-être à cause de l'agrandissement plus rapide des défrichés, mais elle reste quand même l'un des problèmes. Diverses entreprises d'introduction de bétail tentées dans les dernières années commencent à donner des résultats encourageants. On ouvre même de temps à autre une fromagerie ou une fromagerie ici et là. Il faudrait cependant que cette politique reçut une impulsion de plus en plus rapide pour que l'augmentation du cheptel soit toujours en rapport avec l'agrandissement des terres en culture.

Lorsque nous entendons tant de plaintes de nos colons et surtout de ceux qui sympathisent avec eux sans connaître exactement leur situation, il nous fait toujours plaisir d'en-

tendre des voix d'expérience parler des avantages de la colonisation d'aujourd'hui sur celle d'autrefois. Ces voix devraient être plus généralement entendues pour que l'on décide, dans la misère des temps présents, de se tourner davantage vers le sol et de lui demander une subsistance de plus en plus difficile à gagner.

L'industrie n'est pas prodigue de ses faveurs; la ville traite de plus en plus sévèrement ceux qui lui demandent leur pain de chaque jour. Seul le sol récompense largement des soins qu'on lui donne. Il est donc temps qu'on songe à retourner à la terre, surtout si on l'a un jour quittée pour courir après le faux brillant de la vie des villes et les profits apparemment faciles de l'industrie. La terre est prête à reprendre ses fils égarés; à eux de retourner humblement lui demander leur pardon avec leur subsistance et l'avenir de leurs enfants.

C.-E. COUTURE

L'union des démocraties serait le seul remède

New-York. — M. Clarence-K. Streit a déclaré hier soir, au cours d'une allocution à la T.S.F., que l'établissement d'une "union fédérative-éclair" est le seul remède contre une "guerre-éclair". Il a demandé qu'au moins les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande forment sans tarder une union fédérative.

M. Streit, ancien correspondant du *New York Times* à Genève, est l'auteur d'"Union Now", ouvrage publié avant le commencement des hostilités. Il conseille l'union fédérative de quinze pays démocratiques. En plus de ceux déjà mentionnés, il voudrait réunir la France, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande.

C'est M. Robert-E. Sherwood, dramaturge renommé, qui a présenté M. Streit aux radiophiles. M. Sherwood s'est dit convaincu que le projet d'union fédérative de M. Streit est la seule façon d'obtenir une paix mondiale et le retour au respect du droit international. L'allocution de M. Streit sera de nouveau radiophonée demain, par ondes courtes, à l'intention des habitants de tous les pays du monde.

Dans son allocution, M. Streit

a déclaré que l'assistance de la liberté humaine, obtenue par dix générations d'Américains, dépend maintenant de trois épreuves auxquelles la politique extérieure des Etats-Unis doit se soumettre, à savoir: Les Etats-Unis pourront-ils empêcher Hitler de les envahir? Le mettront-ils en déroute? Mettront-ils également fin aux conditions qui ont donné naissance au nazisme?

A ces trois questions, M. Streit répond que seule une politique d'union, d'union fédérative, peut contrecarrer une guerre-éclair et permettre de renverser à jamais Hitler et les siens.

"L'envoi de cinquante destroyers à la Grande-Bretagne, le vote de \$10,000,000,000 de subsides pour la défense, la conscription de millions d'hommes, l'élaboration de la défense de l'hémisphère de concert avec l'Amérique latine et le Canada, sont toutes des mesures pour le mieux, mais elles ne sont pas suffisantes," a ajouté M. Streit. "Toutes ces excellentes mesures ne nous donnent seulement pas ce dont nous avons besoin en tout premier lieu. Elles ne nous donnent pas, à nous Américains, de garantie contre une invasion ou une défaite possible. Elles laissent la porte ouverte au danger d'une paix anglaise séparée

qui donnerait à l'Allemagne et océaniques vers l'Amérique au Japon le contrôle des routes moment même où les projets relatifs à notre armée, à notre flotte, notre aviation et à l'hémisphère viennent de se poser."

LA CUISINE

Tarte magique à la crème de citron

1-3 tasse de lait condensé sucré, 1-2 tasse de jus de citron, zeste râpé d'un citron, 1-2 tasse de crème à fouetter, 2 c. à soupe de sucre en poudre, croûte aux miettes non cuite.

Mêlez le lait condensé sucré, le jus de citron et le zeste râpé du citron. Versez dans un moule à tarte de huit pouces foncé avec une croûte aux miettes non cuite. Couvrez de crème fouettée, sucrée avec le sucre en poudre. Refroidissez avant de servir.

Croûte de tarte aux miettes non cuite

Roulez ce qu'il faut de gaufres à la vanille pour former 1-4 tasse de miettes. Coupez en deux des gaufres à la vanille, ce qu'il faut pour garnir le tour du moule à tarte. Forcez le moule avec les miettes et remplissez-en les interstices entre les gaufres que vous aurez placées autour. Versez-y la garniture comme à l'ordinaire.

L'UNIFORME QUE PORTAIT LE FANTASSIN DE CRIMÉE



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT